

ECOLE DE PERIGNE

CIRCONSCRIPTION DE MELLE

Emilie CHARLES

Tel : 05 49 07 10 05

Mél : ce.0790111S@ac-poitiers.fr

Adresse postale :

9 route de Bessac

79 170 PERIGNE

ECOLE PRIMAIRE DE PERIGNE PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU 8 NOVEMBRE 2022

• **Etaient présents :**

ENSEIGNANTS : M. Braynas, Mme Deroche, Mme Guérin, Mme Brunet, Mme Charles

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES : Mmes Fillon, Métais, Michaud, Picard, Dumas, Longeau et Guilbot

REPRÉSENTANTS INSTITUTIONNELS (IEN, Elus, DDEN) : Mme Pouvreau (maire), Mme Sylvain (élue)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Deroche

Absents excusés : Mme Lambin, Inspectrice de l'Education Nationale,

Absents : Mme Boche, Mme Bleyaert Roulet (elle participe aux conseils d'école de son école de rattachement)

• **Ordre du jour :**

- Installation du Conseil d'école
- Le règlement Intérieur de l'Ecole
- Le Projet d'Ecole
- Le Cadre de Vie
- La sécurité
- La vie scolaire
- Divers : réponses aux questions transmises par les parents élus

L'ordre du jour est abordé comme suit :

I-Installation du Conseil d'école :

Mme Charles rappelle la composition du conseil d'école, son rôle et ses modalités de fonctionnement.

L'élection des représentants de parents d'élèves s'est déroulée le vendredi 8 octobre. La liste présentée a été élue avec un taux de participation de 61,64%.

Copie transmise à :

Madame LAMBIN, IEN de la circonscription

Monsieur ou Madame le Maire de la commune

Les représentants des parents d'élèves

Les enseignants de l'école

Une réflexion est menée en conseil d'école quant aux modalités de vote pour l'année prochaine. Les membres du conseil se prononcent pour que les élections se fassent à l'avenir exclusivement par correspondance à l'unanimité.

Les prochains conseils d'école auront lieu le mardi 14 mars 2023 et le mardi 13 juin 2023 à 18h30.

Présentation de l'école (effectifs, personnels, classes) :

Une présentation des effectifs et du mouvement des personnels de l'école est faite par Mme Charles :

Mouvement du personnel communal :

- Mme Boisselet remplace M. Herlem à la cantine. Elle est secondée en cuisine par Emilie (qui remplace Anaïs Lacroix en arrêt maladie actuellement). Une personne a également été employée pour aider au service depuis octobre : Maria Lobato.
- Mme Perrotin Pascale, agent polyvalent, a été remplacée en Période 1 par Mme Lobato (cantine, surveillance, ménage) et par Jacqueline Michaud sur le temps de repos, suite à son arrêt maladie. Depuis le retour des vacances de la Toussaint, Pascale a repris à mi-temps à l'école mais Mme le Maire informe l'équipe qu'elle n'interviendra pas sur le temps scolaire par la suite.

Mouvement du personnel enseignant :

- Mme Bleyaert Roulet Blandine complète Mme Charles les jeudis et vendredis.
- Mme Brunet Hélène est remplaçante rattachée à l'école.

Cette année il y a 96 élèves à l'école répartis comme suit :

PS	MS	GS	Total maternelle	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total Elémentaire	Total Général
12	7	9	28	8	16	15	14	15	68	96

L'école comporte 4 classes. Les directives ministérielles relatives au plafond des classes à 24 en GS CP et CE1 ont conduit l'équipe enseignante à modifier la prévision des répartitions annoncées lors du dernier conseil d'école comme suit :

- Mme Deroche : 24 élèves de PS MS GS (aidée par l'ATSEM : Mme Michaud Muriel)
- Mme Guérin : 24 élèves de GS CP CE1 (sans ATSEM)
- Mme Charles et Mme Bleyaert Roulet : 24 élèves de CE1 CE2 CM1
- M Braynas : 24 élèves de CM1 CM2.

Mme Gilbart, AESH, intervient pour accompagner 3 élèves en situation de handicap à l'école (2 en CM dans la classe de M. Braynas et 1 en CE2).

L'équipe enseignante rappelle que cette répartition pose quelques difficultés. En effet et notamment dans la classe de GS CP CE1, le fait de ne pas avoir d'ATSEM est parfois difficile à gérer dans la gestion de la vie quotidienne et de l'hygiène, pour les GS en particulier. Mme Guérin explique également être limitée dans les déplacements (pour se rendre au gymnase notamment pour l'EPS), sans adulte supplémentaire, afin de respecter le cadre réglementaire d'encadrement. Par ailleurs, les enseignants expliquent qu'ils fonctionnent avec de nombreux décloisonnements dans le cadre de cette répartition : chaque après-midi les élèves de GS, CE1 et CM1 sont regroupés par niveau, lors de la sieste des PS ou pour des projets ponctuels. Cette disposition facilite le travail des compétences propres à chaque niveau ou chaque cycle. Ainsi, les CM sont tous regroupés pour l'histoire et la géographie ainsi que les sciences, les CE1 le sont pour Questionner le monde et la production d'écrit et les GS sont également regroupés lors des débuts d'après-midi pour travailler la phonologie et les mathématiques. Certains projets sportifs seront également proposés par « niveau » ou par « cycle » : kayak pour les CM, piscine en cycle 2...

II- Le règlement Intérieur de l'Ecole :

Le nouveau règlement intérieur, qui s'appuie sur le règlement départemental des écoles du 23 juin 2022, a été proposé en lecture préalable. Il est relu et légèrement modifié lors de la réunion. Mme Charles rappelle que le règlement intérieur précise le fonctionnement habituel de l'école. Le protocole sanitaire viendrait amender en certains points le règlement intérieur (horaires, entrées...) en cas de changement de niveau du protocole. Le nouveau règlement est voté et adopté à l'unanimité.

Le règlement sera envoyé sur Educartable pour signature des familles et imprimé pour les familles ne disposant

pas d'Educartable.

Mme le Maire précise qu'une Charte de bonne conduite concernant le temps méridien a été rédigée en collaboration avec les élèves délégués afin d'apaiser le climat sur ce temps périscolaire. Une lecture en est faite. Des propositions de modifications et/ou d'ajouts sont discutées par les membres présents. L'équipe municipale se penchera ultérieurement sur l'adoption d'une version définitive qui sera transmise aux enseignants et aux représentants de parents pour relecture, avant d'être distribuée à chaque élève et à ses parents, pour signature.

III- Les instances de liaison :

✓ Conseil Ecole collège :

Le premier Conseil école collège aura lieu le 22 novembre.

✓ Projet Passerelle :

Ce projet visant à accueillir les futurs élèves de PS avec leur parent, quelques matinées dans l'école, a pu avoir lieu l'an dernier et devrait être reconduit cette année. Quelques éléments seront à modifier pour améliorer le projet (réunion préparatoire, nombre de parents autorisés à redéfinir...). La mairie et l'école reprendront contact avec la structure Paume d'Api d'ici la fin de l'année 2022.

✓ Liaison inter-cycles :

Dans le cadre des décroisements et des conseils de cycle, des liaisons sont faites quotidiennement entre chaque cycle.

IV- Le Projet d'École :

Pour rappel, le projet d'école comporte trois grandes ambitions :

- Ambition 1 : Construire des apprentissages durables ;
- Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours ;
- Ambition 3 : Ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance ;

L'école réécrira son projet d'école lorsqu'elle sera en phase d'évaluation d'école. Ce n'est pas le cas cette année. Les actions du projet d'école sont donc pour certaines reconduites, d'autres sont arrivées à leur terme.

L'équipe pédagogique présente les nouvelles fiches actions de l'année, dont découlent entre autres les projets et sorties des classes :

Nouvelles actions du projet d'école Année 2022 2023	
Ambition 1 : construire des apprentissages durables	Bibliothèque : L'action existait déjà et est reconduite, l'objectif est de faire vivre le partenariat école – bibliothèque, de donner accès aux livres à tous les élèves et renforcer la coéducation en conduisant toutes les classes à fréquenter le lieu, emprunter des livres et développer le plaisir de lire, de raconter.
	Résolution de problèmes : L'objectif de cette fiche action qui se poursuit cette année est d'améliorer les stratégies pour résoudre des problèmes dès la maternelle et adopter une posture de chercheur. Cela se traduit par la mise en place dès la GS de rituels, type la roue des Maths, mais aussi par la participation de certaines classes à la semaine des mathématiques, au travail autour des procédures de résolution de problèmes, à la mise en place de codage des énoncés au cycle 2...
	Plaisir de lire et lecture à haute voix : cette nouvelle fiche action a pour but de créer du lien entre les élèves au travers de la lecture d'albums et donner l'envie d'apprendre à lire, développer les capacités d'écoute. Les élèves lecteurs seront amenés à préparer des lectures à offrir aux plus jeunes et/ou à s'enregistrer pour que les plus jeunes puissent écouter les textes des albums de la classe (avec le support bookinou). La lecture à haute voix pourrait également être étendue aux résidents de la MARPA.
	Maitrise de la langue : Suite aux résultats des évaluations nationales de CP et CE1 de septembre, la lecture fluide à haute voix de phrases et de textes reste une compétence en cours d'acquisition pour un certain nombre d'élèves, tout comme l'orthographe. Cette nouvelle fiche action a pour but de renforcer ces compétences notamment à partir du CE1. Elle sera travaillée de manière renforcée en cycle 2 et jusqu'au CM2, par le biais des APC qui seront consacrées cette année à la maîtrise de la langue et la lecture.

Ambition 2 : Accompagner chaque élève dans la construction de son parcours	<p>Parcours Culturel et citoyen : cette action est poursuivie afin de diversifier les projets dans les domaines culturels et citoyens et rendre visible le parcours de l'élève sur sa scolarité en primaire. Le récapitulatif des projets réalisés sera intégré au dossier scolaire en fin d'année. Pour les enseignants, une fiche récapitulative des projets par cohorte permet de cibler les besoins.</p> <p>Développement durable : Cette nouvelle fiche action vise à augmenter et pérenniser les actions en matière d'environnement et de développement durable. Cette année, elle se réalise par le projet classe dehors qui pourrait s'étendre à terme aux autres classes mais aussi à un travail de découverte des milieux naturels proches de l'école, à l'action Nettoyons la nature, au tri des déchets, au travail sur les énergies, le compost (selon le niveau des élèves). Cette actions doit se faire sur la durée.</p> <p>USEP : Les 4 classes de l'école sont encore cette année, affiliées à l'USEP pour promouvoir l'éducation physique et sportive mais également porter les valeurs de l'Olympisme, faire vivre les rôles sociaux, améliorer le climat scolaire, développer des compétences transversales par le biais des actions USEP : organiser des rencontres, participer via les élections de délégués usep aux réflexions concernant l'amélioration de la vie à l'école.</p>
Ambition 3 : Ouvrir l'école	<p>Ouverture de l'école et communication envers les partenaires : l'objectif est ici d'augmenter les échanges avec les partenaires et notamment les familles. Cela se caractérise cette année par la poursuite des mises en ligne Educartable dans le cahier de vie, pour chaque classe. Un autre objectif est d'ouvrir l'école en proposant davantage de temps d'accueil des familles dans l'école. Ex : invitation lors d'expositions de projets de classe, participation à la semaine de la maternelle, à la grande lessive, reconduire le projet Passerelle, continuer les échanges avec la MARPA. La création d'un café parents est également à l'étude.</p> <p>Le site internet continue d'être alimenté pour valoriser les projets auprès des familles. Des articles dans l'Echo du lavoir seront écrits chaque période pour communiquer les projets des classes. Educartable permet également de diffuser les projets et messages de l'APE, de la mairie, du CME.</p>

✓ Point sur les projets des classes

Un exposé des projets des classes est fait par la directrice pour ce qui est des projets communs.

Les projets sont adossés aux actions du projet d'école citées précédemment, que ce soit dans le domaine du sport, de l'ouverture culturelle ou de l'éducation citoyenne :

-Toutes les classes sont inscrites à l'USEP (actions différentes selon les niveaux : printemps des maternelles, Usep'athlon, Rugby, semaine olympique et paralympique, journée olympique....

-Chaque classe ira voir un spectacle dans le cadre de « l'enfant et le théâtre » en partenariat avec la CUMAV et Scènes nomades et ira deux ou trois fois au cinéma à Melle dans le cadre de l'action école et cinéma / maternelle et cinéma.

-Le projet « classe dehors » continue pour la classe de PS MS GS.

-Sport : Les élèves de cycle 2 (CP CE1 et CE2), devraient aller à la piscine à Aqua'Melle du 30.01.23 au 7.04.22, (3 nouvelles personnes ont passé l'agrément cette année pour la natation). Selon le nombre d'accompagnateurs agréés disponibles les élèves de GS pourraient également aller à la piscine à Melle. A ce jour, deux parents ont répondu présent pour accompagner les classes, ce qui ne suffit pas pour maintenir les séances.

-Les CM devraient participer au cycle kayak en fin d'année scolaire, sous réserve d'accompagnateurs suffisants.

-Les élèves de CM1 CM2 participeront à l'activité Rugby dans le cadre du Mondial de Rugby.

-Arts : certaines classes participeront à la Grande Lessive au mois d'avril. Mme Michaud rappelle que certaines années des invitations avaient été lancées aux familles afin de participer à la grande lessive et de pouvoir exposer avec les productions des élèves. Elle aimerait que cette invitation puisse être reconduite. Des chants communs vont être appris, en différentes langues afin d'être restitués lors du marché de Noël le 16 décembre. Des précisions quant à l'heure de chant des élèves sont à apporter concernant cette manifestation.

Un représentant de parents demande si une classe verte est prévue cette année. Ce n'est pas le cas.

Moyens alloués :

Le budget mairie permet, outre l'achat des fournitures de classe et de consommables, de financer diverses adhésions et projets :

- CUMAV (prêt de matériel, proposition de spectacles dans le cadre de l'Enfant et le théâtre)
- Financement de bus lors de sorties telles que la sortie à Zoodyssée pour les classes de Mme Deroche et

Mme Guérin, visite des Tumulus de Bougon et ateliers autour de la préhistoire pour les deux autres classes, trajet pour les sorties cinéma ou sportives, liaison école collège, sortie à la Scierie pour les CM. Une subvention spéciale a été demandée à l'APE afin de financer deux sorties scolaires (entrées à Zoodyssée et aux Tumulus de Bougon et un atelier pour chaque classe), à hauteur de 765euros.

L'association USEP de l'école (Comité d'Action Educative) permet de financer d'autres projets ;

- L'affiliation à l'USEP de toutes les classes : 911,50 €
- La participation aux entrées de films pour « école et cinéma » ou maternelle et cinéma
- La participation aux spectacles dans le cadre de « l'Enfant et le théâtre »
- L'achat de petits matériels (tapis, nappe, goûters...)
- Les licences rallye lecture, l'achat de logiciels

Recettes :

- La photographie scolaire a eu lieu le 22 septembre. Les recettes seront versées sur le C.A.E et serviront à financer les projets des classes.

- La participation des parents de début d'année à la coopérative scolaire s'élève à 1170 euros.

Le solde du compte de la coopérative scolaire est de **3 096,73 €** au 20/10/2022.

L'équipe enseignante remercie les familles pour ces dons ainsi que la Municipalité et l'APE pour leur aide financière.

V- Le Cadre de Vie :

✓ Travaux réalisés par la Municipalité ou en cours de réalisation.

- Une armoire à clés sécurisée a été installée dans le bureau de direction, une autre dans la classe de CM.
- Divers petits travaux dans les classes ont été effectués dès signalement : rideaux occultants, néon...
- Les boîtiers incendies ont été réparés suite au premier exercice sécurité.

✓ Demandes de travaux ou d'achats

- ✓ Sécurisation de l'école : Mme Charles demande à Mme le Maire où en sont les devis concernant l'installation d'un visiophone pour l'ouverture du portail à distance afin d'éviter le déplacement des enseignants sur les heures de cours. Ce devis est toujours en attente.
- ✓ Sur le terrain école dehors, Mme Deroche demande s'il serait envisageable d'installer un récupérateur d'eau pour arroser le potager ainsi qu'un composteur. Le composteur pourrait être acheté via la Communauté de Communes.
- ✓ La borne wifi de la classe de Mme Guérin est à changer et une intervention par un technicien informatique est demandée pour résoudre le problème de non accès au serveur depuis le PC de direction et le portable de la classe de Mme Deroche.

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la réactivité des petits travaux effectués et pour les investissements réalisés ou entrepris dans l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels. Une liste des petits travaux demandés sera envoyée à la mairie.

✓ Utilisation des locaux

L'école ne comptant plus que 4 classes, les salles du « fond » restent disponibles pour accueillir les élèves en arts visuels ou lors de projets ponctuels (théâtre)...

Ces salles sont mises à disposition des enfants présents le mercredi matin dans le cadre de l'accueil extrascolaire. Il serait intéressant de définir des lieux de stockage du matériel utilisé pour les activités du mercredi matin dans les salles du fond afin de ne pas le mélanger avec le matériel pédagogique de l'école. Cela a été fait pour le local EPS : un inventaire du matériel sportif appartenant à l'école a été dressé par l'équipe enseignante.

VI- Sécurité :

Afin de garantir la sécurité au sein de l'école, des exercices PPMS et incendies sont réalisés durant l'année. Le premier exercice incendie du 15 septembre s'est déroulé dans le calme mais pour deux classes du côté « ancien ». Les boîtiers de la maternelle ne se sont pas déclenchés le jour de l'exercice.

Le premier exercice PPMS « intrusion » s'est déroulé le 7 octobre. Le scénario choisi était « se cacher ». Tout le monde a réussi à se cacher dans le calme et le silence a été globalement respecté.

Le plan Vigipirate niveau urgence attentat est toujours d'actualité. Un adulte doit accueillir les élèves aux entrées de l'établissement. Une vérification de l'identité des personnes et un contrôle visuel des sacs peuvent être demandés. Les personnes ne doivent pas s'attourer aux abords de l'établissement.

VII- La vie scolaire :

✓ Programme pHARe

Mme Charles rappelle que l'école est inscrite au programme de lutte contre le Harcèlement depuis la rentrée dernière, comme toutes les écoles cette année et en rappelle le protocole et les membres de l'équipe ressource. 10h d'enseignement du CP au CM2 seront dispensées autour de ce thème. Les élèves d'élémentaire participeront au concours Non au Harcèlement par le biais de création d'affiches ou de vidéos, courant janvier 2023.

Mme Charles précise en outre que ce protocole a été déclenché en début d'année à l'école.

L'action à destination des familles est en réflexion sur le cyberharcèlement.

✓ Restaurant scolaire et Charte

L'organisation du temps de restauration a été modifiée en début d'année scolaire : les tables sont désormais séparées, les élèves déjeunent par table de 6, ils aident à la mise au couvert en arrivant et débarrassent. Les plats sont mis sur chaque table, un enfant est chef de table et sert ses camarades. Ce rôle change chaque mois. Cela permet d'accélérer le service et responsabilise les enfants. Cette organisation semble être appréciée des élèves. Le retour des personnels présents sur le temps de restauration est également positif.

Une Charte de Bonne conduite a été proposée par la Mairie, aux délégués des classes afin de limiter les comportements inappropriés qui ont été observés en début d'année. Les bons comportements seront valorisés. (cf partie II).

✓ Organisation des APC

Le Conseil des maitres s'est réuni en septembre pour organiser les APC. Après validation de l'inspectrice, chaque enseignant les propose le soir de 16h30 à 17h15 ou le jeudi matin de 8h20 à 8h50. Les groupes peuvent être constitués par compétences à travailler. Les APC sont axées sur la lecture et la maîtrise de la langue.

Mme Charles rappelle que les APC sont soumises à l'autorisation des parents et ne peuvent avoir lieu le midi car les enfants doivent avoir une pause méridienne d'au moins 1h30.

Les enfants participant aux APC sont reconduits en garderie si besoin à 17h15 par les enseignants.

Une question relative à l'accessibilité des APC le matin est posée par un parent. Un sondage a été proposé en amont afin de cerner les possibilités des élèves pour participer aux APC le matin ou le soir. Les groupes d'élèves sont constitués en fonction de ces réponses. Cela ne pose pas de problème actuellement.

✓ Inclusion : PIAL et RASED

Mme Charles rappelle que trois élèves sont accompagnés par une AESH actuellement à l'école (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap).

Le Réseau d'Aide se compose de Mme Gazeau, psychologue scolaire, Mme Vezien, Maitresse E et Mme Champigny, Maitresse G. Le RASED peut être sollicité par les enseignants pour travailler avec un ou plusieurs élèves rencontrant des difficultés d'apprentissage. Une concertation entre le RASED et les enseignants a eu lieu en octobre pour cibler les besoins et les interventions à suivre : Mme Vezien a travaillé avec des groupes en Période 1 et continuera en Période 2 en lecture ou en mathématiques.

✓ Le Conseil Municipal Enfants :

Un Conseil Municipal enfants (CME) a été mis en place l'an dernier sur la commune de Périgné. Le CME permet d'offrir aux enfants la possibilité d'améliorer le cadre de vie de leurs concitoyens. Cela concerne les élèves de CM1 et CM2 de la commune.

Aussi, 2 nouveaux élèves de CM1 ont rejoint le CME suite aux élections du 21 octobre : Margaux Billy et Paul Mounoussamy. Plus de 10 élèves s'étaient portés volontaires.

Le Conseil municipal enfant prévoit un marché de Noël. En collaboration avec l'école, les élèves y seront invités à venir chanter (dans le cadre du travail d'éducation musicale). Il prévoit également de donner un nom à l'école. Là encore, les élèves de l'école ont été sollicités pour soumettre leurs idées. Un vote entre 6 noms aura lieu prochainement dans chaque classe (par élève).

✓ Relations parents-enseignants

Chaque enseignant rencontre 1 à 2 fois par an les familles, notamment au moment de la mise en ligne des livrets scolaires ou des résultats aux évaluations nationales. La première réunion de rentrée, par classe, a eu lieu en septembre et les enseignants remercient les parents qui se sont manifestés lors de ces réunions. D'autres rencontres peuvent avoir lieu individuellement selon les besoins, la demande de rendez-vous peut être faite par Educartable ou par téléphone mais doit être planifiée afin d'être reçus dans de bonnes conditions.

✓ Actions A.P.E

Mme Picard, membre du bureau de l'APE énumère les actions de l'année :

Le vide grenier du mois de septembre a très bien fonctionné. En revanche le loto n'a pas permis de faire de bénéfices. Un questionnaire sur ce type de manifestation est posé.

Le ramassage papier est prévu le 19 novembre. Un second ramassage aura lieu le 27 mai.

La vente de chocolats de Noël est en cours. Ils seront livrés le 16 décembre à l'école.

L'APE proposait une vente de sapins pour Noël. Ils seront à récupérer le 2 décembre chez la fleuriste de Périgné.

Plus tard dans l'année, l'APE pense organiser une opération embouteillage de jus de pomme avec une association de Secondigny en janvier, une soirée type soirée créole en mars et peut-être une marche gastronomique en avril.

La fête de l'école aura lieu le 24 juin ou le 1er juillet.

Un calendrier des manifestations pourrait être réalisé pour informer les parents à l'avance.

VIII- Réponse aux questions transmises par les représentants de parents élus

Aucune question n'a été transmise.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 21h35.

À Périgné, le 8/11/2022

Le Secrétaire de séance
Mme Deroche

La Directrice
Emilie CHARLES